



A propos de filiation franco tunisien

Par **megrine**, le **15/01/2008** à **14:06**

BONJOUR J AI 25 ANS ET JE POSSEDE LA NATIONALITE FRANCAISE
JE SUIS NE D UNE MERE FRANCAISE ET D UN PERE TUNISIEN CELUI CI NE PAS
RECONNU A LA NAISSANCE JE NE PORTE DONC PAS SON NOM.
JE VOUDRAIS SAVOIR S IL EST POSSIBLE POUR MOI D ENTREPRENDRE DES
DEMARCHES AFIN DE PROUVER LA FILIATION ET AINSI POUVOIR PORTER LE NOM
DE MON PERE.

MON PERE EST DECEDE MALHEUREUSEMENT EN 1986 DES SUITE D UN CANCER

MERCI POUR VOTRE AIDE